

« *L'avenir nous redonnera la place qui nous convient* », écrivait dans sa dernière lettre à sa mère l'avocat et militant communiste Georges Pitard, fusillé comme otage le 20 septembre 1941 au Mont-Valérien... 70 ans après la capitulation nazie, un livre monument vient rendre hommage aux fusillés et leur donner la place qu'ils méritent dans l'histoire : le *Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins en France pendant l'Occupation*⁽¹⁾ qui compte plus de 4 400 biographies. Une centaine d'auteurs a participé à cette aventure historique, mémorielle et éditoriale qui a été codirigée par Claude Pennetier, directeur du *Maitron - Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social* et chercheur au CNRS.

C'est un ouvrage remarquable que ce Dictionnaire biographique des fusillés qui paraît aujourd'hui, une somme de 1 952 pages sur papier bible, fruit de huit années de travail... Quelle est la genèse de ce projet ?

Un grand nombre de fusillés et d'exécutés ont fait l'objet de recherches locales de la part d'associations et de musées qui ont collecté beaucoup d'informations, mais il n'existait pas d'ouvrage d'ensemble qui retrace leurs trajectoires et engagements. Cette lacune avait été repérée par l'historien Jean-Pierre Besse, qui faisait partie de l'équipe de direction du *Maitron* et s'intéressait particulièrement à ce sujet. Avec un jeune thésard, Thomas Pouty, il a publié en 2006 un ouvrage sur les fusillés⁽²⁾ puis a travaillé avec moi pour réaliser le présent volume, qui s'inscrit dans la collection du *Maitron*. Malheureusement, Jean-Pierre Besse est décédé en juillet 2012 à 62 ans, mais notre collectif d'auteurs a eu doublement à cœur de voir aboutir cet ouvrage auquel notre ami tenait tant.

Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps alors que les fusillés ont fortement marqué la mémoire de l'Occupation et de la Résistance ?

Il est vrai que par rapport à l'énorme travail réalisé sur la Déportation, notamment par la Fondation pour la mémoire de la Déportation et par Serge Klarsfeld sur la Déportation juive, le thème des fusillés, ces autres victimes de la répression nazie et vichyste, est resté longtemps en jachère. Les enjeux mémoriels, en particulier la question délicate du nombre des victimes, ont sans doute freiné la recherche

universitaire. Des chiffres peu crédibles ont été avancés et ils ont souvent varié parce qu'on a souvent confondu toutes les victimes des forces d'occupation : les morts au combat, les massacrés, les fusillés après une condamnation à mort... Nous n'avons pas voulu nous laisser enfermer dans cette thématique du comptage, car ce sont les individus qui nous intéressent, leurs parcours, leurs engagements, la façon dont s'agrègent ces acteurs de la vie sociale et politique pendant la guerre que nous avons étudiés dans toute leur diversité et complexité. Il s'est avéré que des sources existaient, ce qui nous a permis de faire des repérages quasi exhaustifs pour certaines catégories de victimes, en l'occurrence les fusillés après condamnation et les otages.

Le Dictionnaire comprend les biographies de 3 287 condamnés à mort exécutés, 863 otages fusillés, 18 guillotins, huit suicidés avant la fusillade, 85 suicidés et morts sous la torture, 120 Alsaciens-Mosellans et 39 femmes exécutés. Pouvez-vous préciser ces catégories ?

Nous avons établi la biographie des personnes fusillées à la suite de condamnations prononcées par les tribunaux allemands mais également par les tribunaux italiens, par les Sections spéciales françaises et ensuite guillotines, et des condamnés par les cours martiales de Vichy. A ces fusillés par condamnation, s'ajoute le corpus des otages, qui étaient désignés en fonction de leurs opinions et leurs activités antifascistes. Ils sont bien connus car leur exécution fut annoncée à grand renfort de propagande. Nous avons également incorporé les biographies de morts sous

la torture et de suicidés, qui sont à rapprocher. On peut se suicider pour échapper à la torture. On peut se suicider après la torture pour ne pas être à nouveau torturé et risquer de donner des informations. Nous avons l'exemple extrêmement émouvant de cinq jeunes ouvriers mineurs emprisonnés à Loos près de Lille qui se suicident alors qu'ils sont déjà condamnés à la peine capitale. Ils déniaient aux Allemands le droit de décider de leur mort et se pendent tous les cinq dans leur cellule avec des bandlettes fabriquées avec leurs draps. Dans cette catégorie de victimes, il reste encore beaucoup de noms à découvrir.

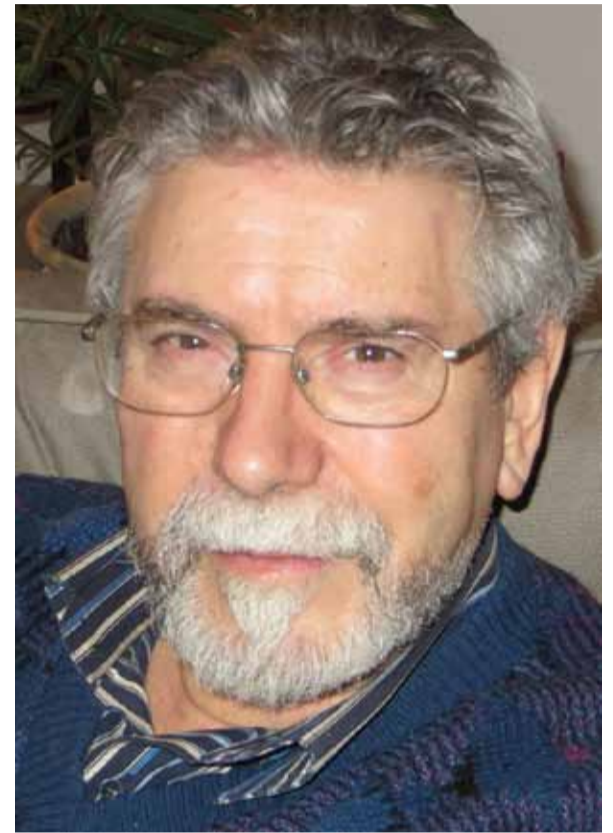
Notre dictionnaire concerne les condamnés ou otages fusillés en France. Critère qui ne pas de sens pour les Alsaciens-Mosellans, l'Alsace-Moselle étant annexée au Reich. Nous avons là une population un peu différente puisque, outre des syndicalistes et des communistes, on recense des pacifistes, des Témoins de Jéhovah condamnés du fait de leur refus de porter des armes et donc de servir dans la Wehrmacht.

Qu'en est-il des femmes condamnées à mort ?

Les femmes ne sont pas exécutées en France, à quelques exceptions près au tout début et à la fin de la guerre. Par exemple Clémence Farineau, fusillée à Valenciennes pour actes de résistance en août 1944 en même temps que son mari et deux autres membres de sa famille ! Mais pour l'essentiel, les femmes sont envoyées en Allemagne pour y être guillotines ou mourir dans un camp de concentration. Les nazis ne les considèrent pas comme des adversaires militaires et donc « dignes » d'être fusillées. De plus, ils pensent qu'il est inutile de choquer la population et qu'il vaut mieux faire semblant de respecter le droit international, lequel est en réalité toujours contourné pour arriver à une extrême cruauté.

Justement, « l'impôt du sang par fusillade », écrivez-vous, est bien plus élevé que les chiffres que nous venons de citer car il faut aussi prendre en compte les exécutions sommaires...

Bien sûr ! Le nombre des victimes de la répression extrajudiciaire, celle des exécutés et massacrés qui n'ont pas subi de procès, ne doit pas être sous-estimé : il est de 10 000 à 15 000 personnes. Beaucoup sont



CLAUDE PENNETIER

tombées dans les derniers mois de l'Occupation quand les Allemands mènent une guerre extrêmement dure avec des modes d'action aussi violents que sur le front de l'Est. Nous sommes loin d'avoir retrouvé le nom de toutes ces victimes, la recherche se poursuivra pendant quelques années encore, à partir surtout des archives départementales. Une liste incomplète figure en fin d'ouvrage⁽³⁾. S'y ajoutent les massacrés, des civils tués par les troupes allemandes en représailles d'actions de la Résistance comme à Tulle et à Oradour. Sans oublier les tués au combat de la Résistance.

Pour en revenir aux biographies des fusillés, on y trouve des noms connus et des « obscurs et sans-grade », des Français et des étrangers, des communistes et des gaullistes... On ne peut pas dire qu'il y ait un profil type ?

Le monde des fusillés est extrêmement diversifié socialement et politiquement. La composante communiste joue certes un rôle considérable. Au-delà de ceux qui sont formellement communistes, beaucoup figurent dans des réseaux encadrés par les communistes. La mouvance communiste concerne près de la moitié des fusillés. Il ne faut pas négliger d'autres sensibilités : extrême gauche, socialistes, francs-maçons, chrétiens, libertaires espagnols... Je dirai simplement que les ●●●

Une journée d'hommage aux fusillés

A l'occasion de la parution du *Dictionnaire des fusillés*, une belle journée d'hommage aux fusillés a été organisée le 7 mai à l'hôtel de ville de Paris. Catherine Vieu-Charier, adjointe à la maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant, l'introduisit en rappelant que huit élus de la Seine et de Paris, militants politiques et syndicalistes, furent fusillés et que deux autres moururent en déportation. Claude Pennetier, co-directeur de l'ouvrage, en présenta les grandes lignes, suivi de Georges Duffau-Epstein, au nom de l'Association des familles de fusillés et des Amis du Musée de la Résistance à Champigny, qui figurent parmi les soutiens et partenaires de cette entreprise hors norme, parmi lesquels on trouve le ministère de la Défense (DMPA), le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (CNRS, Paris 1), la Région Ile-de-France, les Fondations Jean-Jaurès et Gabriel-Péri, La Coupole, l'Amicale de Châteaubriant, la Fondation pour la mémoire de la Shoah...

Bernard Stéphan, directeur des Editions de l'Atelier qui ont poussé à la réalisation de cette « folie éditoriale », souligna pourquoi il fallait sortir les fusillés de l'oubli puis l'historien Thomas Fontaine donna quelques éléments sur la répression de la Résistance.

Et, tout au long de cette journée, des lectures, poignantes, de biographies et de dernières lettres de fusillés par différentes personnalités, par des collégiens, par des comédiens... Un magnifique hommage.

■ Parmi les prochaines rencontres autour du *Dictionnaire des fusillés* : 12 juin, Coupole d'Helfaut (62), 24 juillet, salon du livre militaire de St-Cyr Coetquidan (56), 5 septembre, Archives départementales à Nevers (58), 4 novembre, Mémorial de la Paix à Caen (14)... Consulter le site www.editionsatelier.com/Evenements

●●● fusillés sont jeunes et que la majorité d'entre eux est entrée dans l'action résistante avant d'avoir pu entrer dans l'action syndicale ou politique. L'engagement politique est plus clair pour les générations plus anciennes et pour les otages. Ces derniers sont désignés en fonction de leur itinéraire et, selon une surdétermination idéologique et raciale, les nazis visent en priorité les communistes, les syndicalistes et les juifs. La « politique des otages » ayant pour vocation de terroriser la population, ce sont des figures connues qui sont arrêtées, de belles personnalités, des avocats, des intellectuels, des leaders ouvriers, des secrétaires de fédérations syndicales... Dans ce choix se retrouvent les logiques communes aux Allemands et au régime de Vichy. Outre les fusillés de Châteaubriant, qui occupent une place particulière dans la mémoire collective, nous avons redonné leur place aux autres grands lieux de fusillades, comme Souge (Gironde), où un travail local de recherche a d'ailleurs été réalisé simultanément au nôtre, mais aussi à Besançon, à Arras et bien d'autres.

Existe-t-il une géographie de la répression par fusillade ?

Les fusillés par condamnation sont plus nombreux en zone nord, région parisienne, Nord-Pas-de Calais ainsi que dans le centre, la Bourgogne, la Franche-Comté et la Bretagne. La répression extrajudiciaire touche davantage le sud, elle est particulièrement importante dans les terres de maquis, que ce soit dans la région toulousaine ou le sud-est. Les résistants, les maquisards sont présentés en urgence devant un conseil de guerre qui rend immédiatement sa sentence. Souvent une simple décision militaire entraîne l'exécution.

La lecture des biographies des fusillés est extrêmement émouvante. Elle dévoile des milliers d'histoires qui se fondent pour donner une large vision de l'Occupation et de la Résistance, et c'est passionnant...

Nous avons essayé d'allier rigueur historique et sensibilité envers les personnes que nous évoquons. Ce thème contient une dimension émotionnelle

à laquelle notre collectif d'auteurs n'échappe pas. En rédigeant les notices, en lisant certaines dernières lettres qui révèlent tant de dignité et de grandeur, nous sommes en empathie avec nos personnages. Les lecteurs nous apportent également beaucoup, historiens amateurs et familles. Je me souviens d'une femme dans un salon du livre à Arras qui s'est arrêtée sur la biographie de Paul Camphin et qui en caressant sa photo m'a dit : « *c'était le fiancé de ma maman* ». De tels contacts vont nous permettre de collecter d'autres informations et de vérifier celles qui sont déjà publiées. J'ajouterai une autre dimension à cet ouvrage, la dimension citoyenne. A une époque où les taches brunes s'étendent sur la carte de l'Europe – le brun est peut-être plus clair en France mais attention à ceux qui avancent masqués, ils ne sont pas les moins dangereux – et bien il est utile de rappeler des éléments d'histoire ainsi que le courage de ceux qui se sont opposés au nazisme et au régime de Vichy ou aux chemises noires mussoliniennes. Il

faut leur rendre toute leur place. Il est temps puisque nous pouvons encore récolter les témoignages de proches de fusillés. Nous vivons un moment de re-lais entre mémoire et histoire. L'histoire s'installe et servira à construire une mémoire collective solide.

PROPOS RECUEILLIS PAR IRÈNE MICHINE

(1) Claude Pennetier, Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty et Delphine Leneveu, *Les fusillés (1940-1944). Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins en France pendant l'Occupation*. Editions de l'Atelier, 1952 pages, 30 euros.

(2) Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty, *Les fusillés. Répression et exécutions pendant l'Occupation (1940-1944)*, collection Maitron, Ed. de l'Atelier, 2006 (voir PR de février 2007).

3) Les biographies des exécutés sommaires dont la liste figure en fin d'ouvrage sont accessibles sur le site Maitron-en-ligne/ Fusillés à l'aide d'un code indiqué dans le volume.

Le site spécifique sera ouvert au public ultérieurement.